

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Rislone CAT Complete

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION.

1.1. Identificateur de produit

Marque commerciale: Rislone CAT Complete

N° de produit: 34720

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

▼ *Utilisations identifiées pertinentes de la substance* Additif pour carburant ou du mélange:

▼ *Utilisations déconseillées :* Aucune connue.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom et adresse de l'entreprise: Rislone

P.O. Box 187 Holly, MI 48442

USA

(810) 603-1321 www.rislone.com

Courriel: support@rislone.com

Fiche de données de sécurité rédigée le: 28 Janvier 2025

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ChemTel Inc.

(800) 255-3924 (Amérique du Nord) +1 (813) 248-0585 (International)

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification selon le SIMDUT 2022.

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Flam. Liq. 4; H227, Liquide combustible

Asp. Tox. 1; H304, Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Acute Tox. 3; H331, Toxique par inhalation.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger:





Mention d'avertissement: Danger Mention(s) de danger: Liquide combustible (H227) Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. (H304)Toxique par inhalation. (H331) Conseil(s) de prudence: **Précautions:** En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. (P101) Tenir hors de portée des enfants. (P102) Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces générales: chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. (P210) Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. (P261) Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. (P271) EN CAS D'INGESTION: Appeler Intervention: immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. (P301+P310) EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. (P304+P340) Appeler un un médecin/CENTRE ANTIPOISON. (P311) Traitement spécifique (voir instructions sur cette étiquette). (P321) NE PAS faire vomir. (P331) En cas d'incendie: Utiliser vapeur d'eau/dioxyde de carbone/mousse résistante à l'alcool pour l'extinction. (P370+P378) Stocker dans un endroit bien ventilé. Stockage: Maintenir le récipient fermé de manière étanche. (P403+P233) Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. (P403+P235) Garder sous clef. (P405) Élimination: Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale (P501) Contient: Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités; huile de base — non spécifiée; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement à l'hydrogène d'une

fraction pétrolière en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 15 et 30 atomes de carbone (C15-C30), et donne une



huile-produit fini de viscosité inférieure à 19 cSt à 40 oC (100 SUS à 100o F). Contient une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés.];Huile de base - non spécifié; Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C15 -C30, et donne une huile-produit fini de viscosité inférieure à 19cSt à 40°C. Contient une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés. Distillats légers (pétrole), hydrotraités; kérozène — non spécifié; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement à l'hydrogène d'une fraction pétrolière en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 9 et 16 atomes de carbone (C9-C16) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 150 et 290 oC (entre 302 et 554 oF).1:Kérosène - non spécifié;Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en préence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C9 -C16 et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre 150°C et 290°C. Paraffins (petroleum), normal C5-20 Tricarbonyl(methylcyclopentadienyl)mangan ese

Autre étiquetage:

Sans objet.

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet. Ce produit est un mélange.

3.2. Mélanges

Produit/composant	Identifiants	% w/w	Classification	Note
Distillats paraffiniques	N° CAS : 64742-55-8	25-40%	Asp. Tox. 1, H304	[19]
légers (pétrole),				
hydrotraités; huile de				



	I	1	1	1
base — non spécifiée;				
[combinaison complexe				
d'hydrocarbures obtenue				
par traitement à				
l'hydrogène d'une				
fraction pétrolière en				
présence d'un catalyseur.				
Se compose				
d'hydrocarbures				
comportant				
majoritairement entre 15				
et 30 atomes de carbone				
(C15-C30), et donne une				
huile-produit fini de				
viscosité inférieure à 19				
cSt à 40 oC (100 SUS à				
100o F). Contient une				
proportion relativement				
importante				
d'hydrocarbures				
saturés.];Huile de base -				
non spécifié;Combinaison				
complexe				
d'hydrocarbures obtenue				
par traitement d'une				
fraction pétrolière à				
l'hydrogène en présence				
d'un catalyseur. Se				
compose				
d'hydrocarbures dont le				
nombre de carbones se				
situe en majorité dans la				
gamme C15 -C30, et				
donne une huile-produit				
fini de viscosité inférieure				
à 19cSt à 40°C. Contient				
une proportion				
relativement importante				
d'hydrocarbures saturés.				
Cumène	N° CAS : 111-76-2	5-10%	Acute Tox. 4, H302	
			Skin Irrit. 2, H315	
			Eye Irrit. 2, H319	
			Acute Tox. 4, H332	
Distillats légers (pétrole),	N° CAS : 64742-47-8	3-5%	Asp. Tox. 1, H304	[19]
hydrotraités; kérozène —			,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	1
, a. da arees, Ref ozerre				



		1		
non spécifié;				
[combinaison complexe				
d'hydrocarbures obtenue				
par traitement à				
l'hydrogène d'une				
fraction pétrolière en				
présence d'un catalyseur.				
Se compose				
d'hydrocarbures				
comportant				
majoritairement entre 9				
et 16 atomes de carbone				
(C9-C16) et dont				
l'intervalle d'ébullition est				
compris				
approximativement entre				
150 et 290 oC (entre 302				
et 554 oF).];Kérosène -				
non spécifié;Combinaison				
complexe				
d'hydrocarbures obtenue				
par traitement d'une				
fraction pétrolière à				
l'hydrogène en préence				
d'un catalyseur. Se				
compose				
d'hydrocarbures dont le				
nombre de carbones se				
situe principalement dans				
la gamme C9 - C16 et				
dont le point d'ébullition				
est compris				
approximativement entre				
150°C et 290°C.				
Paraffins (petroleum),	N° CAS : 64771-72-8	3-5%	Asp. Tox. 1, H304	[19]
normal C5-20				
xylène	N° CAS : 1330-20-7	1-3%	Flam. Liq. 3, H226	
			Acute Tox. 4, H312	
			Skin Irrit. 2, H315	
			Acute Tox. 4, H332	
Solvant naphta	N° CAS : 64742-95-6	1-3%	Flam. Liq. 3, H226	[19]
aromatique léger	5,5,5,7,12,33,0	3,0	Asp. Tox. 1, H304	
(pétrole);naphta à point			Skin Irrit. 2, H315	
d'ébullition bas - non			STOT SE 3, H336	
a coamicon bas - non			3101323,11330	



spécifié;Combinaison				
complexe				
d'hydrocarbures obtenue				
par distillation de				
fractions aromatiques. Se				
compose principalement				
d'hydrocarbures				
aromatiques dont le				
nombre de carbones se				
situe en majorité dans la				
gamme C8-C10 et dont le				
point d'ébullition est				
compris				
approximativement entre				
135°C et 210°C.				
Tricarbonyl(methylcyclop	N° CAS : 12108-13-3	<1%	Acute Tox. 3, H301	
entadienyl)manganese			Acute Tox. 2, H310	
			Acute Tox. 1, H330	

Le texte intégral des phrases H se trouve dans la rubrique 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées dans la rubrique 8, à condition d'être disponibles

Autres informations

[19] UVCB = substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques.

RUBRIQUE 4: PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours

Généralités:

Si la respiration est irrégulière, la somnolence, la perte de conscience ou des crampes : Appelez 911 et donnez le traitement immédiatement (premiers

secours)

En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu

connaissance.

Inhalation:

En cas de difficultés respiratoires ou d'irritation des voies respiratoires : Amenez la personne blessée à l'air frais. Faites en sorte que le blessé reste sous surveillance.



Prévenez les chocs en gardant le blessé au chaud et au calme. Pratiquez la respiration artificielle si la respiration s'arrête. En cas d'évanouissement; mettez le blessé en position latérale de sécurité Appelez une

ambulance.

Contact cutané: Retirez immédiatement les vêtements et

chaussures contaminés. Lavez

soigneusement avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec le produit. Des produits nettoyants domestiques peuvent être utilisés. N'utilisez PAS de produits

solvants ou de diluants.

En cas d'irritation cutanée: consulter un

médecin.

Contact visuel: En cas de contact avec les yeux: Rincez

> aussitôt avec de l'eau (20-30 °C) pendant 5 minutes. Retirez les éventuelles lentilles de contact de la victime . Demandez l'assistance

d'un médecin.

EN CAS D'INGESTION: Appeler *Ingestion:*

immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un

médecin.

Ne pas provoquer de vomissements! Si des vomissements se produisent, garder la tête vers le bas afin que le vomi n'entre pas dans les poumons. Appeler un médecin ou une ambulance. Des symptômes de pneumonie chimique peuvent apparaitre après quelques heures. Les personnes ayant avalé le produit doivent donc être gardées sous observation médicale pendant au moins 48 heures.

Brûlure: Sans objet.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ce produit contient des substances pouvant provoquer une pneumonie chimique en cas d'ingestion. Les symptômes de pneumonie chimique peuvent apparaître après quelques heures.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter immédiatement un médecin.

Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

RUBRIQUE 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction 5.1.

Moyens d'extinction appropriés : mousse résistant aux alcools, acide carbonique, poudre, eau atomisée.



Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquide combustible

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. Le feu va dégager une épaisse fumée. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau. Si le produit est exposé à de hautes températures, par exemple en cas d'incendie, de dangereux produits gazeux de décomposition peuvent être créés. Il s'agit de : Les oxydes de carbone (CO / CO2)

5.3. Conseils aux pompiers

Portez une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète afin d'éviter tout contact. Voir la rubrique 1 concernant numéro d'appel d'urgence.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Evitez le contact direct avec le produit répandu.

Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les espaces confinés.

Evitez d'inhaler des vapeurs de produits répandus.

Les zones contaminées peuvent être glissantes.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne déversez pas dans les lacs, les ruisseaux, les égouts, etc.

Tenir les personnes non autorisées éloignées du déversement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Limitez l'étendue des fuites et recueillez les produits répandus avec des granulés ou autre matière équivalente et éliminez le tout en respectant les réglementations sur les déchets dangereux.

Contenez et collectez les déversements avec un matériau absorbant non combustible, par exemple du sable, de la terre, de la vermiculite ou de la terre de diatomées, et placez-les dans un récipient pour les éliminer conformément aux réglementations locales.

Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage ordinaires. Evitez les solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 13 "Considérations relatives à l'élimination" sur la manipulation des déchets. Voir la rubrique 8 "Contrôles de l'exposition/protection individuelle" pour les mesures de protection.

RUBRIQUE 7: MANUTENTION ET STOCKAGE.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Èviter le contact direct avec le produit.

Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et pendant l'allaitement. La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.

Voir la rubrique 8 «Contrôles de l'exposition/protection individuelle» pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.



7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder sous clé. Un panneau d'avertissement de matériaux toxiques doit être affiché dans la pièce et le placard contenant le(s) produit(s).

Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites.

Les compatibilités en matière de conditionnement: Properly labeled containers

Conditions de stockage: Sec, frais et bien ventilé

Tightly closed container

Matières incompatibles: heat, sparks, flame, and other sources of

ignition

Matériaux cumbustible

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit doit être utilisé exclusivement pour les applications décrites la rubrique 1.2.

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

ALBERTA

Cumène

Valeur limite (8 heures) (VLEP) (ppm): 20 Valeur limite (8 heures) (VLEP) (mg/m³): 97

Observations:

3 =La limite d'exposition professionnelle est basée sur des effets d'irritation et son ajustement pour compenser des horaires de travail inhabituels n'est pas nécessaire.

xylène

Valeur limite (8 heures) (VLEP) (ppm): 100 Valeur limite (8 heures) (VLEP) (mg/m³): 434

Valeur à court terme (15 minutes) (VLCT ou VLE) (ppm): 150 Valeur à court terme (15 minutes) (VLCT ou VLE) (mg/m³): 651

éthylbenzène

Valeur limite (8 heures) (VLEP) (ppm): 100 Valeur limite (8 heures) (VLEP) (mg/m³): 434

Valeur à court terme (15 minutes) (VLCT ou VLE) (ppm): 125 Valeur à court terme (15 minutes) (VLCT ou VLE) (mg/m³): 543

Tricarbonyl(methylcyclopentadienyl)manganese

Valeur limite (8 heures) (VLEP) (mg/m³): 0.2

Observations:

1 = La substance peut être facilement absorbée par une peau intacte.

Ordre du code de la santé et de la sécurité au travail de 2009, Alta Règl. 87/2009 (révisé en 2018)

LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Cumène

Moyenne pondérée dans le temps (TWA): 20 ppm

Rislone CAT Complete



xylène

Moyenne pondérée dans le temps (TWA): 100 ppm

Pour une exposition de courte durée (STEL) / Valeur limite maximale d'exposition (C): 150 ppm

éthylbenzène

Moyenne pondérée dans le temps (TWA): 20 ppm

Tricarbonyl(methylcyclopentadienyl)manganese Moyenne pondérée dans le temps (TWA): 0.2 mg/m³

Observations:

Skin = Les substances contribuent de manière significative à l'exposition globale par voie cutanée.

Règlement SST, partie 5: Agents chimiques et agents biologiques.

ONTARIO

Cumène

Moyenne pondérée dans le temps (TWA): 20 ppm

xylène

Moyenne pondérée dans le temps (TWA): 100 ppm

Pour une exposition de courte durée (STEL) / Valeur limite maximale d'exposition (C): 150 ppm

éthylbenzène

Moyenne pondérée dans le temps (TWA): 20 ppm

Tricarbonyl(methylcyclopentadienyl)manganese Moyenne pondérée dans le temps (TWA): 0.2 mg/m³ Observations:

"Skin" = Risqué de penetration percutanée.

Le Règlement 833 (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques ou chimiques) et le Règlement de l'Ontario 490/09 (substances désignées)

QUEBEC

Cumène

Valeur limite (8 heures) (VLEP) (ppm): 20

Observations:

Note 3 = Dans les cas où l'utilisation de ces produits est permise.

xylène

Valeur limite (8 heures) (VLEP) (ppm): 100 Valeur limite (8 heures) (VLEP) (mg/m³): 434

éthylbenzène

Valeur limite (8 heures) (VLEP) (ppm): 20

Observations:

Note 3 = Dans les cas où l'utilisation de ces produits est permise.

Tricarbonyl(methylcyclopentadienyl)manganese Valeur limite (8 heures) (VLEP) (mg/m³): 0.2 Observations:





Pc = Une contribution potentiellement significative par la voie cutanée à l'exposition globale. La voie cutanée inclut les membranes muqueuses et les yeux.

Règlement sur la santé et la sécurité du travail (Chapitre S-2.1, r. 13)

SASKATCHEWAN

Cumène

Valeur limite (8 heures) (VLEP) (ppm): 20

Valeur à court terme (15 minutes) (VLCT ou VLE) (ppm): 30

xylène

Valeur limite (8 heures) (VLEP) (ppm): 100

Valeur à court terme (15 minutes) (VLCT ou VLE) (ppm): 150

éthylbenzène

Valeur limite (8 heures) (VLEP) (ppm): 100

Valeur à court terme (15 minutes) (VLCT ou VLE) (ppm): 125

Observations:

T20 = La substance est également incluse dans le tableau 20 d'Occupational Health and Safety Regulations et sous réserve des articles 306 et 311

Tricarbonyl(methylcyclopentadienyl)manganese

Valeur limite (8 heures) (VLEP) (mg/m³): 0.2

Valeur à court terme (15 minutes) (VLCT ou VLE) (mg/m³): 0.6

Observations:

Skin = Potentiellement nocif après absorption par la peau ou les muqueuses

Le règlement de 2020 sur la santé et la sécurité au travail, Chapter S15.1 Reg 10.

8.2. Contrôles de l'exposition

Le respect des valeurs limites indiquées doit être contrôlé régulièrement.

Précautions générales: La consommation de tabac, de nourriture et

de boissons n'est pas permise dans les

locaux de travail.

Scénarios d'exposition: Aucun scénario d'exposition n'est mis en

œuvre pour ce produit.

Limite d'exposition: Les utilisateurs professionnels sont

concernés par la législation sur

l'environnement de travail qui concerne les concentrations maximales auxquelles il est permis d'être exposé. Voir les valeurs limites d'hygiène de travail indiquées ci-dessus.

Mesures techniques: La formation de vapeur doit être minimale et

rester sous les valeurs limites actuelles (voir ci-dessus). Si l'aération n'est pas suffisante dans la pièce, l'installation d'un système local de ventilation est recommandée. Assurezvous que les douches oculaires et les douches d'urgence sont clairement

indiquées.

Suivez les précautions habituelles quand

Rislone CAT Complete



vapeurs.

Mesures d'hygiène: A chaque pause lors de l'utilisation du

produit et une fois le travail terminé, les parties exposées du corps doivent être lavées. Porter une attention particulière aux

mains, aux avant-bras et au visage.

Mesures pour la limitation de l'exposition à

l'environnement:

Assurez-vous que des matériaux de retenue se trouvent à proximité du poste de travail. Collectez les déperditions si possible au cours

du travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipement de protection personnelle

Généralités: Utilisez uniquement des équipements de

protection portant un marquage de certification reconnu, par exemple le

marquage UL.

*Équipements respiratoires:*Pas d'exigences particulières.

Protection de la peau:

Recommandé	Type/Catégorie	Normes	
Porter des vêtements de protection appropriés, par exemple une combinaison en polypropylène ou des vêtements de travail spéciaux en coton/polyester.	-	-	R

Protection des mains:

Matériel	Épaisseur minimum (mm)	Délai de rupture (min.)	Normes	
Gants de protection	-	-	EN374	

Protection des yeux:

Туре	Normes	
Tight sealing safety	Tight sealing safety goggles	
goggles		

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

0 1	Informations sur	les propriétés pl	hysiauas at	chimiauas	accontiallas
7	11110111111110115 5111	16/ 11/ 11/11/16/6/ 11/	IIVSIIIIES EI	(PITELLE

Etat physique:	Liquide
Couleur:	Brun



Odeur: Petroleum-like

Seuil olfactif (ppm): Aucune donnée pertinente ou disponible

compte tenu de la nature du produit

pH: Aucune donnée pertinente ou disponible

compte tenu de la nature du produit

Densité (g/cm³):

Densité relative: 0,81

Viscosité cinématique: Aucune information disponible Caractéristiques des particules: Ne s'applique pas aux liquides.

Changement d'état

Point de fusion (°C):

Le point/l'intervalle de ramollissement (°F):

Point d'ébullition (°C):

Pression de vapeur:

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Densité de vapeur: Aucune donnée pertinente ou disponible

compte tenu de la nature du produit

Température de décomposition (°C): Aucune information disponible

Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie

Point d'éclair (°C): 67

Inflammabilité (°C):

Aucune information disponible

Température d'auto-inflammation (°C):

Aucune information disponible

Limite d'explosivité (% v/v):

Aucune donnée pertinente ou disponible

compte tenu de la nature du produit

Solubilité

Solubilité dans l'eau: Insoluble

n-octanol/coefficient d'eau (LogKow): Aucune donnée pertinente ou disponible

compte tenu de la nature du produit

Solubilité dans la graisse (g/L): Aucune donnée pertinente ou disponible

compte tenu de la nature du produit

9.2. Autres informations

D'autres paramètres physiques et chimiques: Aucune information disponible.

Capacités oxydantes: Aucune donnée pertinente ou disponible

compte tenu de la nature du produit

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions indiquées à la rubrique 7 (Manipulation et stockage).



10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune connue.

10.4. Conditions à éviter

Heat, flames, and sparks

10.5. Matières incompatibles

heat, sparks, flame, and other sources of ignition Matériaux cumbustible

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne doit être produit

RUBRIQUE 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxique par inhalation.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Effets sur le long terme

Aucune connue.

Autres informations

Cumène: La substance a été classée dans le groupe 3 par le CIRC. xylène: La substance a été classée dans le groupe 3 par le CIRC.

éthylbenzène: La substance a été classée dans le groupe 2B par le CIRC.



RUBRIQUE 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune connue.

RUBRIQUE 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

xylène is listed with EPA Hazardous Waste Number: U239

Étiquetage spécifique

Emballages pollués

Les emballages avec des résidus de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	14.1 ONU	14.2 Désignation officielle de transport	14.3 Classe(s) de danger pour le transport	14.4 PG*		Autres informat ions :
TDG	UN1993	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.	Classe: 3 Étiquettes: 3 Code de classification: F1	III	Non	Quantités limitées: 5 L Code de restrictio n en tunnels: (D/E) Voir ci- dessous pour plus d'informa



	14.1 ONU	14.2 Désignation officielle de transport	14.3 Classe(s) de danger pour le transport		Env**	Autres informat ions :
						tions.
IMDG	-	-	-	-	-	-
IATA	-	-	-	-	-	-

^{*} Groupe d'emballage

Autre

Le produit est concerné par les conventions sur les marchandises dangereuses. TDG / Voir Annexe 1 pour toute information sur les dispositions spéciales, les exigences ou les avertissements en rapport avec le transport. Voir partie 3, pour les instructions écrites concernant l'atténuation des dommages en cas d'incidents ou d'accidents pendant le transport.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Sans objet.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.2. Listes canadiennes

LES: Aucun des composants n'est répertorié

Liste intérieure: Rislone CAT Complete est répertorié

15.4. Limites d'utilisation

Les jeunes de moins de 18 ans ne doivent pas être exposés au produit.

Les femmes enceintes et allaitantes ne doivent pas être exposées aux effets du produit. La prise en compte des risques et les mesures techniques à adopter ou l'aménagement du lieu de travail pour faire face à de tels effets nocifs doit donc être évaluée.

15.5. Demandes de formation spécifique

Pas d'exigences particulières.

Autre

Doit être livré dans un emballage avec une fermeture à l'épreuve des enfants si le produit est vendu au détail.

15.7. Évaluation de la sécurité chimique

Non

Sources

Règlement sur les produits dangereux (DORS/2022-272)

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

^{**} Dangers pour l'environnement



Précisions sur les phrases H dont il est question dans la rubrique 3

H226, Liquide et vapeurs inflammables.

H301, Toxique en cas d'ingestion.

H302, Nocif en cas d'ingestion.

H304, Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H310, Mortel par contact cutané.

H312, Nocif par contact cutané.

H315, Provoque une irritation cutanée.

H319, Provoque une sévère irritation des yeux.

H330, Mortel par inhalation.

H332, Nocif par inhalation.

H336, Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la rubrique 1

Aucune connue.

Abréviations et acronymes

ANSI = L'American National Standards Institute

CAS = Numéro du Chemical Abstract Service

COV = Composés Organiques Volatils

DORS = Décrets, Ordonnances et Règlements Statutaires

DPNCA = Dangers physiques non classifiés ailleurs

DSNCA = Dangers pour la santé non classifiés ailleurs

ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

FBC = Facteur de Bioconcentration

IARC = Le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC)

IATA = Association Internationale du Transport Aérien

IMDG = Maritime international des marchandises dangereuses

LES = Liste extérieure des substances

LogKoe = Coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973,

telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

NU = Nations Unies

OCDE = Organisation de Coopération et de Développement Economiques

RRN = Numéro d'enregistrement REACH

SCL = Limite de concentration spécifique (LCS).

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

SIMDUT = Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

STEL = Limite d'exposition de courte durée

TDG = Transport des Marchandises Dangereuses

TSOC-ER = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Répétée

TSOC-EU = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Unique

TWA = Moyenne pondérée dans le temps

UVBC = Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques

Autre

La classification du mélange au regard des risques pour la santé est conforme aux méthodes de calcul fournies par le SIMDUT 2022.

Homologué par

ΝĹ

Autre



Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir rubrique 1) de cette fiche de données de sécurité sont repérées par un triangle. Les informations de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour ce produit (indiqué à la rubrique 1) et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits/produits chimiques.

Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit. Les informations de ce document ne peuvent pas être utilisées comme spécification du produit.

Pays-langue: CA-fr